

Etude de Maître
Gérard-Patrick THALINEAU
Huissier de Justice
20 bis, Bld de la Prévalaye BP
90026
49420 POUANCE
Tel: 02.41.92.40.13
Fax: 02.41.92.60.69
gerard.thalineau@wanadoo.fr
Adhérent CNIL n°8008135

SITE PAIEMENT PAR
TELEPHONE OU INTERNET
<http://www.huissier-justice-49.com>

Compte Affecté : CIO POUANCE
Compte 00018461001
Banque 30047 Guichet 14224 Clé 70
IBAN :
FR76 3004 7142 2400 0184 6100 170
BIC :
CMCIFRPP

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

EXPEDITION



PROCES VERBAL DE CONSTAT AFFICHAGE ENQUETE PUBLIQUE

L'AN DEUX MILLE QUATORZE ET LE
VINGT-ET-UN NOVEMBRE
DIX-HUIT DECEMBRE A 8 H 45
L'AN DEUX MILLE QUINZE ET LE
VINGT-NEUF JANVIER A 8 H 50

A LA DEMANDE DE

FUTURES ENERGIES LANDE DE PRUILLE, SAS à capital variable immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 793 040 296, ayant son siège 2 place Samuel de Champlain à COURBERVOIE (92400) Agissant poursuites et diligences de son représentant légal.

Laquelle m'a exposé

Que dans le cadre d'un projet de parc éolien composé de 4 éoliennes et d'un poste de livraison électrique sur la commune d'Armaillé (Maine et Loire), il est dans l'intérêt de la requérante de faire procéder aux constatations de l'affichage de l'avis d'enquête publique sur le site ainsi qu'en Mairie.

Qu'elle me requiert aux fins d'y procéder

Déférant à la présente réquisition

Je Gérard Patrick THALINEAU Huissier de Justice à la résidence de Pouancé (Maine et Loire) 20 bis boulevard de la Prévalaye,

Certifie avoir procédé aux constatations suivantes :

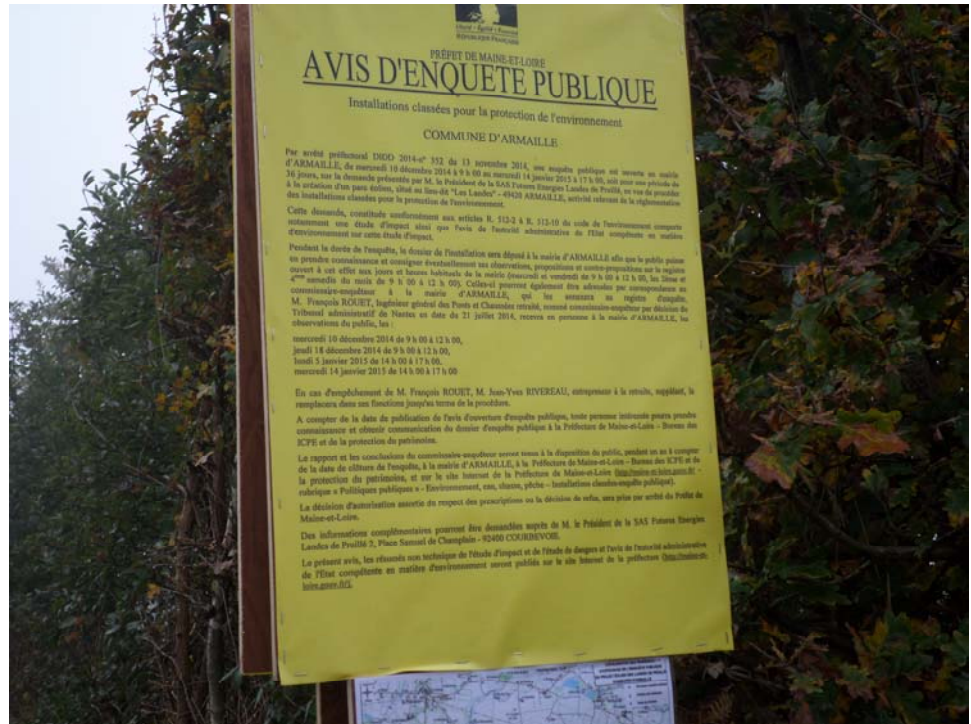
PANNEAU N° 1 :

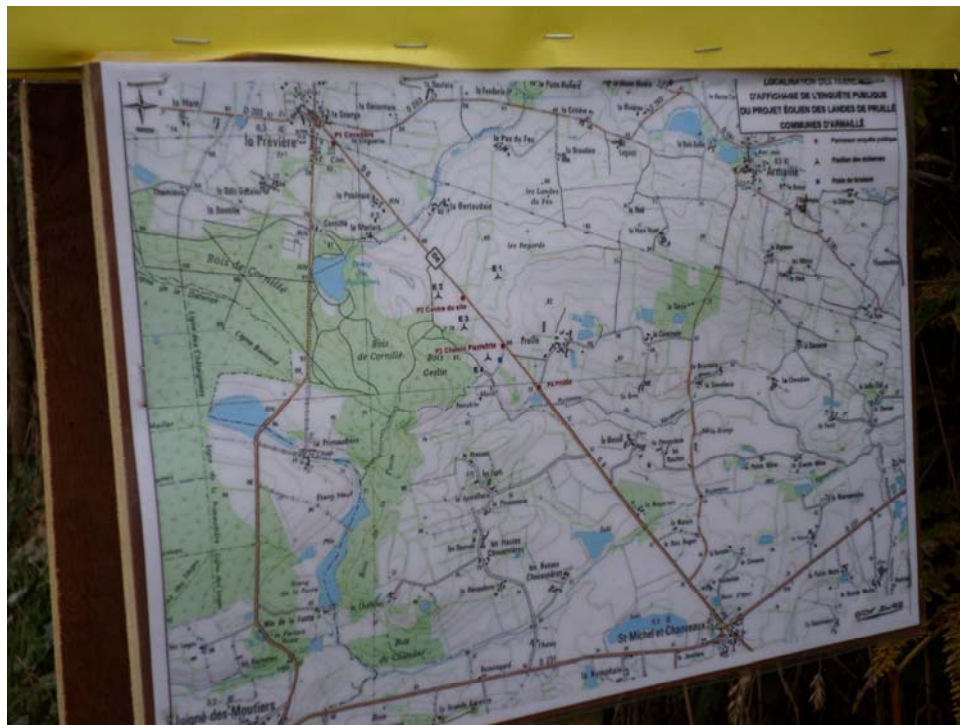
J'empreinte à la Prévrière la route de St Michel et Chanveaux (RD6). A hauteur du cimetière, sur le petit parking bordant la route se trouve un panneau sur lequel est apposé une affiche jaune 'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » et au-dessous un plan de localisation des panneaux d'affichage de l'enquête publique du projet éolien nommé « les landes de Pruilé » à proximité des lieux dit Pruilé et la Bretaudaie, commune de Armaille (point P1 Cimetière).

Cette affichage est fait de chaque côté du panneau et les dimensions sont les suivantes :

Affiche jaune : 42 x 61 cm

Plan de localisation : 30 x 21 cm





PANNEAU N° 2 :

Après avoir parcouru 900 mètres, je trouve à l'entrée du chemin desservant le lieu-dit « La Bretaudaie » où là étant, je constate la présence du même panneau implanté sur le bord de la route et comportant l'affiche jaune 'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » et le plan de localisation.

Affiche jaune : 42 x 61 cm

Plan de localisation : 30 x 21 cm



PANNEAU N° 3 :

Je reprends mon véhicule et je parcours la route en direction de St Michel et Chanveaux. Après avoir effectué 500 mètres, au sommet d'une côte où se trouve également un parking, je constate la présence d'un panneau comportant l'affiche jaune 'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » et le plan de localisation (point P2 centre du site), uniquement sur une face.

Affiche jaune : 42 x 61 cm

Plan de localisation : 30 x 21 cm



PANNEAU N° 4 :

Je poursuis la route à nouveau, sur 500 mètres, et arrivé à hauteur du lieudit « Pierre Fritte), sur le talus je constate la présence d'un panneau comportant l'affiche jaune 'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE » et le plan de localisation (point P3 chemin Pierre Fritte), uniquement sur une face.

Affiche jaune : 42 x 61 cm

Plan de localisation : 30 x 21 cm



Je reprends la route, et après 400 mètres, dans l'angle de la petite route se trouvant sur la gauche, desservant les lieux-dits Pruilé – La grée – La cantinaie.

Je constate la présence du même panneau implanté sur le bord de la route et comportant l'affiche jaune 'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE' et le plan de localisation (point P4 Pruilé), uniquement sur une face.

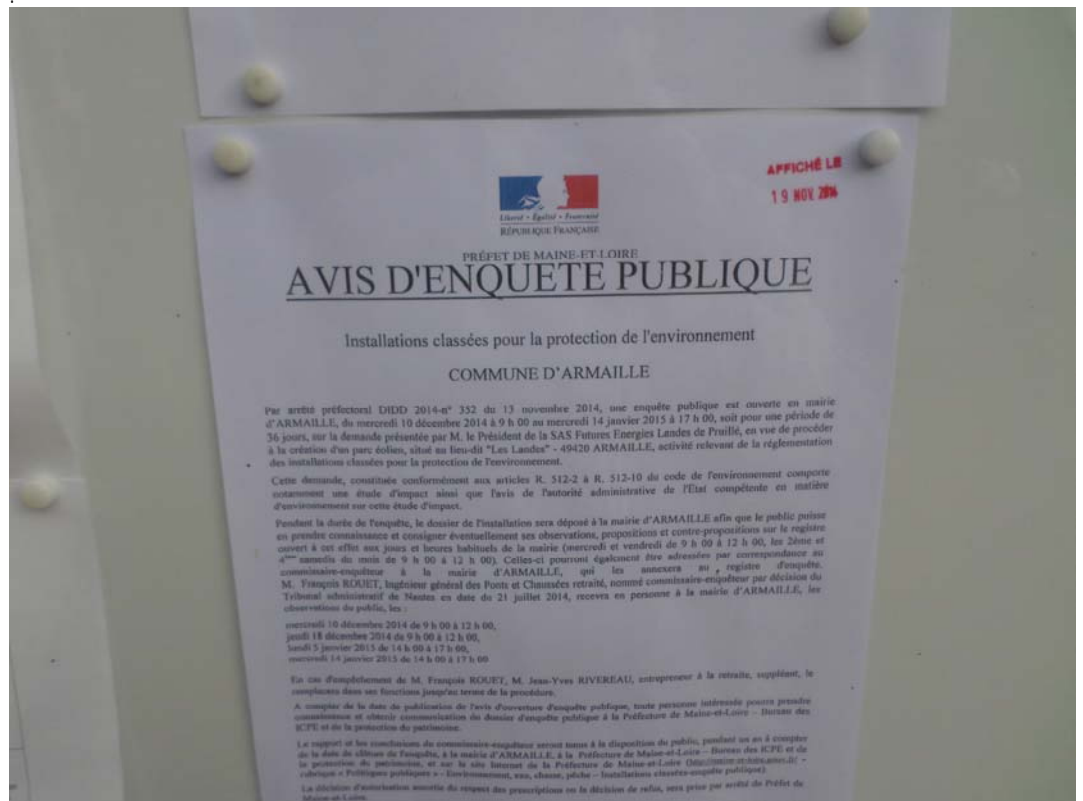
Affiche jaune : 42 x 61 cm

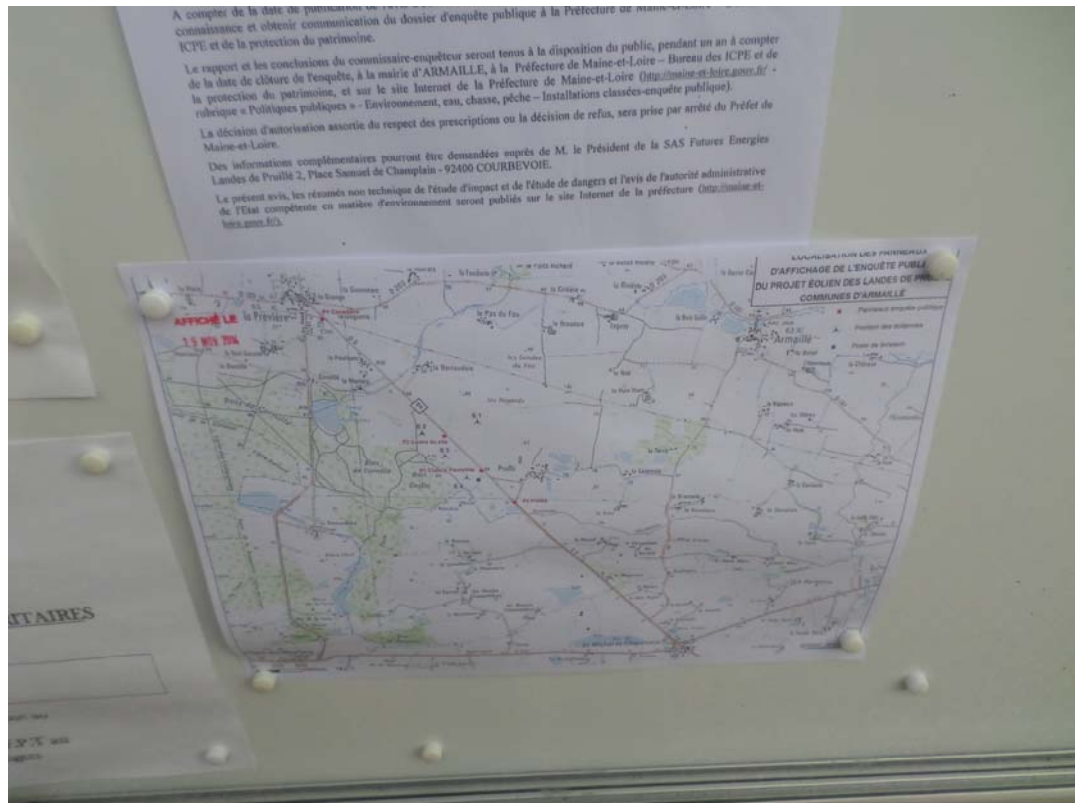
Plan de localisation : 30 x 21 cm



Tous les panneaux sont parfaitement visibles de la route avec des facilités pour garer un véhicule.

Puis je me transporte à la Mairie d'Armaille où je constate que l'avis d'enquête publique en format est affiché sur le panneau d'affichage extérieur avec le plan de localisation.





La mairie étant fermé exceptionnellement ce jour, la constatation à l'intérieur de la Mairie est impossible

Puis je suspends ma mission pour la reprendre :

Le DIX-HUIT DECEMBRE 2014 :

- Panneau n° 1 : Je constate la présence du même panneau toujours parfaitement lisible
- Panneau n° 2 : Je constate la présence du même panneau toujours parfaitement lisible
- Panneau n° 3 : Je constate la présence du même panneau toujours parfaitement lisible
- Panneau n° 4 : Je constate la présence du même panneau toujours parfaitement lisible

Je constate que l'avis d'enquête publique en format est affiché sur le panneau d'affichage extérieur avec le plan de localisation.

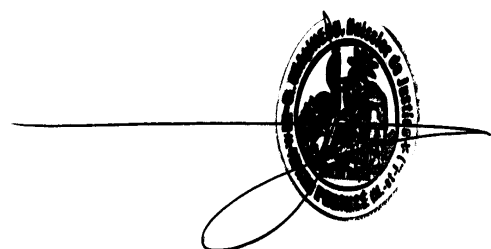
Le VINGT-NEUF JANVIER 2015 :

- Panneau n° 1 : Je constate la présence du même panneau toujours parfaitement lisible
- Panneau n° 2 : Je constate la présence du même panneau toujours parfaitement lisible
- Panneau n° 3 : Je constate la présence du même panneau toujours parfaitement lisible
- Panneau n° 4 : Je constate la présence du même panneau toujours parfaitement lisible

Je constate que l'avis d'enquête publique en format est affiché sur le panneau d'affichage extérieur avec le plan de localisation.

Puis de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de droit.

COUT DU PRESENT ACTE : 300,00 €	
Transport (art.18)	7,48 €
TOTAL H.T	307,48 €
T.V.A	61,50 €
TOTAL T.T.C.	368,98 €



Référence Etude :
99 00 00 4104 / 0001